

Le CA CommUNIQUE est une fiche d'information sur les principaux sujets traités lors des rencontres du conseil d'administration du CIUSSS MCQ.

Adoption du rapport financier annuel au 31 mars 2018

L'établissement, dont le budget totalise près de 1,3 G \$, termine l'exercice financier 2017-2018 avec un déficit au fonds d'exploitation de 10 519 233 \$ qui sera épongé par le solde de fonds de l'établissement. Quelques éléments peuvent expliquer ce déficit, dont une augmentation des dépenses en lien avec les médicaments et l'assurance salaire.

Le conseil d'administration a adopté le rapport financier annuel 2017-2018 sur recommandation du comité de vérification.

Signature de l'entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019

Lors de la séance du 15 mai 2018, le conseil d'administration avait autorisé le président-directeur général à convenir d'une entente de principe avec le MSSS pour l'année 2018-2019.

Le conseil d'administration a donc pu prendre connaissance des niveaux d'engagement révisés pour certains indicateurs et autorisé le président-directeur général à signer l'entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019.

Adoption du Rapport annuel de gestion 2017-2018

Lors de cette séance, le conseil d'administration a adopté le Rapport annuel de gestion 2017-2018. Celui-ci sera disponible à l'automne 2018, suite à son dépôt à l'Assemblée nationale, et sera aussi

présenté lors des séances publiques d'information en octobre 2018.

Le Rapport annuel de gestion 2017-2018 met en lumière les améliorations concrètes découlant des quatre (4) priorités du plan opérationnel, soit :

- Un capital humain en santé et en sécurité afin d'assurer sa disponibilité;
- L'accès aux soins et services de proximité;
- Des trajectoires de soins et de services performantes;
- Des missions universitaires au bénéfice des usagers.

Ce rapport annuel met également en lumière la désignation universitaire et les grandes réalisations de l'établissement. On retrouve également d'autres grands chapitres, dont la gestion des ressources financières, les activités relatives à la gestion des risques et de la qualité, et les ressources humaines. Il comporte aussi les recommandations des différents comités et instances, ainsi que les résultats liés aux engagements de l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018.

Adoption du Rapport annuel 2017- 2018 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services

Le Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services décrit les types de plaintes reçues, les délais d'examen, les suites données et les plaintes qui ont fait l'objet d'un recours auprès du Protecteur du citoyen.

Comme prévu à la Loi sur les services de santé et les services sociaux ainsi que sur recommandation du comité de vigilance et de la qualité, le conseil d'administration a adopté le Rapport annuel 2017-2018 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services

Le rapport sera disponible à l'automne 2018, et ce, suite à son dépôt à l'Assemblée nationale. Les faits saillants du rapport seront également présentés lors des séances publiques d'information en octobre 2018.

Adoption de la Politique sur l'accessibilité linguistique aux services de santé et aux services sociaux

Pour assurer des services sécuritaires et de qualité, il est primordial d'utiliser la langue maternelle ou la langue maîtrisée par les usagers afin d'éviter des barrières à l'écoute mutuelle et à la compréhension.

L'établissement doit respecter des obligations légales pour la population anglophone ainsi qu'assurer des soins et des services accessibles pour les allophones.

Le conseil d'administration a donc adopté la Politique sur l'accessibilité linguistique aux services de santé et aux services sociaux afin de renforcer son engagement à favoriser la qualité optimale des interventions malgré la présence d'une barrière linguistique.

Les objectifs de la Politique sont :

- Répondre aux obligations légales concernant l'accessibilité linguistique à la population anglophone;
- Fournir une structure pour l'accessibilité linguistique dans l'établissement;
- Outiller les intervenants dans leurs démarches.

Une procédure qui accompagne la Politique est en cours d'élaboration et sera disponible au cours de l'automne 2018.

BRAVO!

Bon coup au CIUSSS MCQ : Services d'intégration travail et communautaire

Le conseil d'administration a tenu à souligner l'excellent travail des services d'intégration travail et communautaire au sein de la Direction du programme déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique pour leurs efforts dans l'intégration au travail des usagers adultes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

Suite à l'événement Walmart, l'ensemble des usagers qui souhaitaient trouver un nouvel emploi en ont retrouvé un dans la région. En effet, onze (11) nouveaux employeurs se sont manifestés suite à la fermeture du programme Walmart. L'équipe est proactive dans la recherche de nouveaux milieux de travail et reçoit un accueil positif des milieux potentiels en lien avec leur demande.

BRAVO!

Prix reconnaissance Élite décernée par l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec

Le conseil d'administration a adopté une motion de félicitations adressée à M^{me} Lucie Charpentier, technologiste médicale, pour l'attribution du Prix Reconnaissance Élite 2018 décerné par l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec.

Prochaine séance publique régulière du CA : le 2 octobre 2018 (ville à déterminer)

L'heure et le lieu seront précisés sur l'avis de convocation qui sera publié 7 jours avant la séance.